

LA TUTELLE

SEULEMENT UNE
AFFAIRE D'ARGENT ?

LA GESTION DU BUDGET ET
DU PATRIMOINE DES
PERSONNES PROTÉGÉES



AVEC L'INTERVENTION DE :

Mme HELLEUX
juge des tutelles,

M. DE MEZERAC
conseiller en gestion
de patrimoine,

M. MARCHAND
formateur et consultant,

Mme PRIEUR
philosophe et thérapeute
(intervention vidéo).

PLUS D'INFOS :
www.udaf85.fr
02 51 44 37 16
istf@udaf85.fr

ENTRÉE LIBRE
PLACES LIMITÉES

VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

14H00 - 18H00

Maison des familles - LA ROCHE SUR YON



UDAF de la Vendée
Maison des familles
119, boulevard de Etats-Unis
BP 709
85017 LA ROCHE SUR YON

Avec le soutien de :

